

Info.pl@ine



N°123 – 18 octobre 2006 – 3 pages

Présence de charançons du bourgeon terminal

AGRO-METEO

Levée des céréales

Pour lever, les céréales d'hiver ont besoin d'une somme de températures (cumul des températures moyennes journalières en base 0°C) de 150°C, puis environ 100°C par feuille supplémentaire pour le blé et environ 80°C par feuille pour les orges.

Les prévisions de stade ci-dessous donnent des indications pour organiser la surveillance des ravageurs (limaces, cicadelles et pucerons) et les interventions herbicides de post-levée précoce.

Prévisions de stades à titre indicatif pour le blé (station de Melun) :

Calculs réalisés avec les températures du 25/09 au 17/10/2006 et prévues jusqu'au 23/10, puis avec les températures normales trentenaires à partir du 24/10 (données de la station de Melun).

Les températures sont sous abris. Les micro-climats locaux peuvent modifier sensiblement ces prévisions.

Date de semis	Levée	2 feuilles	3 feuilles	Début tallage
25 septembre	3 octobre	11 octobre	18 octobre	22 octobre
1 ^{er} octobre	10 octobre	17 octobre	25 octobre	31 octobre
5 octobre	14 octobre	22 octobre	1 ^{er} novembre	7 novembre
10 octobre	19 octobre	28 octobre	10 novembre	17 novembre
15 octobre	24 octobre	5 novembre	19 novembre	28 novembre

ACTUALITES CULTURES

RECOLTES de TOURNESOL

Voici à titre indicatif, la synthèse des résultats que vous nous avez communiqués.

Culture	Nb de parcelles	Rdt moyen	Commentaires
Tournesol	14	24,5 qx/ha	Une variation de 11 à 36 qx/ha Avec en moyenne un peu plus de 3% d'impuretés.

COLZA (stade : 5 à plus de 10 feuilles)

P Charançon du bourgeon terminal : démarrage franc du vol

Ce ravageur est présent dans les pièges depuis le milieu de la semaine dernière. A titre d'exemple, 15 adultes piégés à Marolles-sur-Seine, 10 à Pézarches, lundi dernier.

Les larves issues des pontes des adultes passent dans le cœur des plantes au stade rosette. Leurs galeries ont d'autant plus d'incidence que les colzas sont peu développés. Ce sont les adultes qu'il faut contrôler. Une intervention doit être déclenchée 8 à 10 jours après les premières captures.

Ø Eléments d'aide à la décision :

- suivre les captures dans les cuvettes jaunes de vos parcelles (ces pièges sont vraiment simples à suivre).
- si les conditions climatiques le permettent, intervenir entre la fin de la semaine et le début de la prochaine, en particulier dans les colzas qui sont de faible taille (Ex : TALSTAR, DECIS,...). Sur des plantes bien développées, en bon état végétatif, la rentabilité du traitement est plus aléatoire.

- si les conditions climatiques ne permettent pas une intervention, elles seront également défavorables aux ravageurs. Dans une semaine, il ne sera plus nécessaire de traiter contre ce ravageur.

P Autres ravageurs

On observe beaucoup de feuilles avec la présence de **mineuses** (des plages blanches avec à l'intérieur une petite larve). Aucune intervention spécifique n'est à prévoir.

Continuer à surveiller les **pucerons verts** dans les colzas qui ne sont pas encore au stade 6 feuilles.

P Herbicides anti-dicotes de rattrapage

Présence d'anémis, de laitiers, de matricaires ou chardons : LONTREL peut être utilisé comme solution de rattrapage. Il est applicable en post-levée du colza sur des annuelles au stade jeune ou sur vivaces bien développées. Pour traiter, les températures doivent être $> 10^{\circ}\text{C}$ et sans pluie dans les 4 heures qui suivent l'application. Bien raisonner ce rattrapage car il est très onéreux.

Dose de 1 l/ha + 1 l/ha d'huile (53 €/ha).

Sur sanve et ravenelle à un stade jeune : possibilité d'intervenir avec CENT 7 à 0,3 l/ha à partir du stade 4 feuilles du colza mais en bon état végétatif. Pour des raisons de sélectivité, le feuillage doit être sec, le sol ressuyé et sans fortes chaleurs au moment du traitement. Après les 1^{ères} petites gelées, la sélectivité du traitement est meilleure car la cuticule cireuse du colza se renforce. Ne surtout pas mélanger un autre produit avec CENT 7 et respecter un délai de 2 à 3 semaines avant ou après toute autre intervention.

En cas de besoin, le traitement peut être renouvelé 3 semaines après. Coût d'une application : 10 à 12 €/ha.

CEREALES (stade : semis à 3 feuilles)

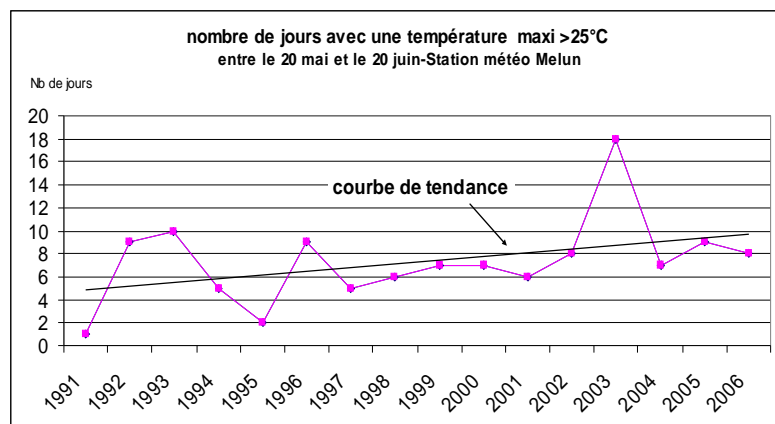
Ravageurs : continuer la surveillance, limaces, cicadelles, pucerons (voir Info.pl@ine n° 122). Les cicadelles et les pucerons ont été particulièrement favorisés par les derniers jours ensoleillés.

Herbicides : le vent devient le principal facteur limitant pour mettre en œuvre les programmes de désherbage. Si de fortes pluies venaient à être annoncées (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui), les applications d'isoproturon ou de chlortoluron seraient à reporter pour des raisons de sélectivité.

STRATEGIE AGRONOMIQUE

POIS D'HIVER : une solution pour éviter les stress de juin

Avec l'arrivée de variétés moins sensibles aux maladies et plus tolérantes au froid, le pois d'hiver est une culture qui peut devenir intéressante à inclure dans les assolements permettant de conserver une légumineuse dans les rotations en évitant les coups de chaleur de juin.



En effet, depuis quelques années, le nombre de jours avec des températures élevées entre le 20 mai et le 20 juin a tendance à augmenter (voir le graphique ci-contre). C'est la période de floraison des pois et du remplissage du grain.

S'ajoute à cela des stress hydriques un peu plus fréquents également.

Le pois d'hiver aurait l'avantage d'avoir une floraison plus précoce, d'au moins 15 jours.

Le type de sol

Eviter les sols trop superficiels (sauf si possibilité d'irrigation). Le type de sol doit permettre un semis en bonnes conditions après le 1^{er} novembre. Ceux qui ont donc une tendance à l'engorgement pendant l'hiver (de type limons battants) sont à proscrire. Généralement, en argilo-calcaires (pas trop superficiels) ainsi qu'en limons non battants, les rendements de pois d'hiver sont plus réguliers voire meilleurs que ceux de printemps.

Le risque *Aphanomyces* est, comme pour le pois de printemps, déterminant pour décider d'une implantation. Un test est aussi conseillé pour cette culture (voir Info.pl@ine n°121).

Le risque de verse des pois d'hiver reste plus élevé que celui des variétés de printemps. Mais florissant plus tôt, on évite les attaques de cécidomyies.

Caractéristiques des Variétés recommandées

Nom	PMG et couleur	Tolérance au froid	Précocité début floraison	Précocité à maturité	Sensibilité à la verse
CARTOUCHE	170 g jaune	Assez bonne	Tardive	Intermédiaire	Moyenne
CHEROKEE	190 g jaune	Bonne	Intermédiaire	Précoce	Sensible
DOVE	175 g vert	Moyenne	Intermédiaire	Tardive	Sensible
ISARD	200 g jaune	Bonne	Précoce	Précoce	Sensible
LUCY	170 g vert	Moyenne	Intermédiaire	Tardive	Moyenne

Source ARVALIS-UNIP

DOVE et LUCY sont des variétés à petits grains verts à cultiver si vous avez les contrats spécifiques.

Date de semis : entre le 1^{er} et le 20 novembre

Pas avant le 1^{er} novembre pour réduire les risques de gel (la résistance maximale au froid est au stade 2-3 feuilles) et la pression maladie à la sortie de l'hiver.

Après le 20 novembre, les pertes à la levée sont accrues et la fin de cycle a plus de chance de se dérouler dans la période où les coups de chaleur et le stress hydrique sont plus importants.

Densité et profondeur de semis

Dans les sols limoneux : 70 à 80 grains/m² à 3-4 cm de profond.

Dans les sols superficiels et un peu caillouteux : 90 à 100 grains/m² à 4-5 cm de profond.

La Chambre d'Agriculture va suivre quelques bandes « test » dans le département en partenariat avec ARVALIS-UNIP. Nous contacter si vous implantez du pois d'hiver et avez besoin d'un suivi technique.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

PENSEZ à ENREGISTRER vos PRATIQUES PHYTOSANITAIRES

En 2006, la mise en œuvre de la conditionnalité a introduit une nouvelle exigence sur la bonne utilisation des produits phytosanitaires. Ce point prévoit l'obligation d'utiliser les produits en respectant les doses et délai avant récolte figurant sur les étiquettes.

L'ensemble des traitements phytosanitaires appliqués aux cultures doit être noté dans un registre phytosanitaire. Celui-ci peut regrouper également les autres informations concernant les fertilisants azotés (obligation liée à la Directive nitrates) au sein de fiches parcellaires. Pour le volet phytosanitaire, ce document doit contenir au minimum :

- l'identification de la parcelle ou de l'îlot cultural,
- la culture produite sur la parcelle,
- par produit utilisé, le nom commercial, la quantité (ou dose) épandue, la date du traitement,
- la date (ou les) date (s) de récolte,
- toute apparition d'organismes nuisibles ou de maladies susceptibles d'affecter la sûreté des produits végétaux,
- le résultat des analyses qui revêtent une importance pour la santé humaine,
- l'utilisation de semence génétiquement modifiée si ces produits sont destinés à l'alimentation animale.

Chaque agriculteur a reçu ces derniers jours le MEMO CULTURE 2007.

En utilisant ce document vous êtes assurés du respect des exigences des directives phytosanitaires et nitrates.

Vous n'avez pas reçu le mémo-culture ! contactez-nous au 01 64 79 30 84.



Rédacteurs : les équipes Grandes Cultures et Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, Pôle Agronomie et Environnement, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@agri77.com - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, du Conseil Régional Ile-de-France
et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural
Toutes rediffusion et reproduction interdites